

Simplification des procédures de qualifications



Jean-Luc Portmann
Ancien président SCOP




Déroulement

- **1. Méthode de travail**
- **2. Constats / critiques**
- **3. Propositions**
- **4. Questions / discussion**



1. Méthode de travail

- Un questionnaire envoyé aux responsables cantonaux des procédures de qualifications des cantons latins
 - synthèse
- 



2. Constats / critiques

➤ a) Globalement

- Augmentation de la complexité des PQ
- Trop de règles particulières, de spécificités par profession (pondération, notes éliminatoires, examens selon les options, ...)
- Problème de la multiplication des examens partiels



2. Constats / critiques

➤ b) les examens partiels

- Pédagogiquement pas toujours très compréhensibles
- Lourds et coûteux au niveau administratif et au niveau des infrastructures
- Règles peu limpides au niveau des échecs (candidat-e-s peuvent se retrouver en échec définitif sans avoir subi l'examen complet)
- Éliminatoires dans certaines professions et pas dans d'autres
- Inutiles pour les professions de 3 ans



2. Constats / critiques

➤ c) l'examen pratique

- Fondamental, c'est l'essence même du métier
- Doit rester la branche principale
- Doit rester éliminatoire



2. Constats / critiques

➤ d) le TPI

- Grande disparité dans la même profession selon les entreprises → inéquitable
- Il ne devrait pas y avoir de TPI de moins de 16 h et de plus de 100 h.
- Pas de TPI pour les professions de 2 et 3 ans
- L'entretien professionnel est positif et réaliste
- Coûts élevés



2. Constats / critiques

➤ e) les connaissances professionnelles

- Pourrait être remplacé par une note d'expérience comprenant les moyennes semestrielles de l'école
- Plus d'examen de connaissances professionnelles pour les AFP
- Si maintien alors appliquer proposition SEFRI : 1 h d'examen par année d'apprentissage
- Oral / écrit ? Divergences



2. Constats / critiques

➤ f) note d'expérience

- À maintenir / à généraliser
- Contenu de la note d'expérience à simplifier (melting pot entre note d'entreprise, note des CIE, note d'école) ➔ pas de notes d'entreprises !!!!!



2. Constats / critiques

- g) Culture générale

- On ne change rien → grande satisfaction



2. Constats / critiques

- **h) introduction par les Ortras d'un outil informatique**
 - Pas forcément utile aux cantons
 - Regret des cantons d'être mis devant le fait accompli
 - Gouffre financier pour les cantons
 - À coordonner au plan Suisse avec des critères communs et des coûts plafonnés
 - Simplifie le travail des collèges d'experts



2. Constats / critiques

- **i) Coût des procédures de qualification achetées aux Ortras**
 - Parfois très (trop) cher pour les cantons (business pour certaines Ortras ?)
 - Uniformité au niveau Suisse à saluer
 - Utiliser les Services du CSFO qui facilite la tâche de tous les partenaires



2. Constats / critiques

➤ j) Autres remarques

- La simplification des PQ passe forcément par une prise de conscience des Ortras et par un engagement plus responsable du SEFRI
- Le canton doit rester responsable de l'organisation des PQ et ne pas déléguer cette tâche aux Ortras
- Au niveau cantonal, la collaboration entre les Offices de formation et les Ortras est généralement excellente

3. Propositions (faites par la SCOP lors du rapport BSS)

	AFP 2 ans	CFC 3 ans	CFC 4 ans
Examen partiel	NON	NON	OUI / NON
Travaux pratiques	TPP	TPP	TPI / TPP
Connaissances professionnelles	Note d'école	Note d'école	Note d'école
Note d'expérience	Note des CIE	Note des CIE	Note des CIE
Culture générale	Pas de changement	Pas de changement	Pas de changement
Moyenne générale	Pas de changement	Pas de changement	Pas de changement



3. Propositions (faites par la SCOP lors du rapport BSS)

- **Examen partiel :**
- ⇒ Uniquement pour les professions de 4 ans.



3. Propositions (faites par la SCOP lors du rapport BSS)

➤ Examen final :

⇒ Toujours un TPP sauf s'il y a un examen partiel (métiers de 4 ans). Dans ce cas TPI



3. Propositions (faites par la SCOP lors du rapport BSS)

- **Connaissances professionnelles**
:
- ⇒ Abandon des examens
- ⇒ Moyenne des notes
semestrielles des connaissances
professionnelles
- ⇒ Si pas de notes d'école →
examen oral de substitution



3. Propositions (faites par la SCOP lors du rapport BSS)

➤ Note d'expérience :

- ⇒ Moyenne des notes des CIE uniquement
- ⇒ Plus de notes mises par l'entreprise
- ⇒ Si pas de notes de CIE → Remplacement par la note de l'examen pratique



3. Propositions (faites par la SCOP lors du rapport BSS)

➤ Culture générale :

- 👍 situation actuelle très satisfaisante ➔ pas de changement



3. Propositions (faites par la SCOP lors du rapport BSS)

- **Moyenne générale :**
- ⇒ Pas de changement



3. Propositions (faites par la SCOP lors du rapport BSS)

► Avantages :

- ⇒ Standardisation
- ⇒ Simplification
- ⇒ Economie (coûts)
- ⇒ Efficacité
- ⇒ Place importante de la pratique professionnelle



4. Questions / discussion

**Merci pour votre attention
Et merci à mes anciens
collègues de la SCOP pour
leur contribution**

